

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal
16 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 septembre à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnaud d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie.

PRESENTS : TARBOURIECH Olivier, BORDES RANDIMBIVOLOLONA Odile, CALVI Cristelle, CIAPA Emmanuel, POLES Daniel, SOLANA Claude, LAGARDE Pascal, COLAS Mathieu, LACAYO Christiane

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE : C. CALVI

Ordre du jour :

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 20 juin 2024 ;
- CCLG : fonds de concours rénovation énergétique ancienne salle de classe
- Plan d'aménagement des haies
- Préparation de l'inauguration du jardin
- Recensement de la population 2025
- questions diverses

M le Maire propose au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour : convention cantine

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Approbation compte-rendu 20 juin 2024

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

CCLG fonds de concours rénovation énergétique :

M le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique de l'ancienne salle de classe , dont le coût des travaux est estimé à 59845.20 € HT.

Il est proposé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours de 9999.65 € de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise pour le projet de rénovation énergétique de la salle communale, d'autoriser le Maire à signer la convention attributive correspondante, et de lui confier le soin de notifier cette décision au Président de la communauté de communes et d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles.

Cette subvention complémentaire à celle de l'état, du département, de la région nous permet d'obtenir le maximal de subvention concernant un projet soit 80 %

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Cantine : participation aux frais :

M le Maire rappelle la délibération en date du 14 avril 2023, dans laquelle il a été décidé de prendre en charge les sommes au-delà de 3 € et dans la limite de 2 € par repas, pour tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires conventionnées, publiques ou privées.

Il est proposé de renouveler cette décision pour l'année 2024-2025.

Vote : 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Plan d'aménagement des haies :

Un travail de recensement et de planification des haies a été réalisé par l'association départementale de chasse et Arbres et Paysages 32 dans chaque commune de la communauté de communes
A l'issue, 5 communes sont proposées pour être pilote, nous sommes dans ces 5 communes
L'intérêt outre de l'aménagement des paysages, de la biodiversité est que la commune ou les agriculteurs qui souhaiteront planter des haies devraient avoir une prise en charge totale des frais

La Commune est d'accord pour être commune pilote

Préparation de l'inauguration du jardin communal :

Samedi 28 septembre à 11 h.

OK pour les devis boissons et traiteur

Recensement de la population 2025 :

Information à diffuser pour le recrutement + affichage mairie.

Critères de sélection :

- habitant de la commune
- disponibilité
- téléphone portable
- sens de l'organisation

Date limite pour postuler : 31/10/24

Si plusieurs candidats répondent aux critères un tirage au sort sera effectué

Si aucun candidat ne se présente, nous prendrons après le 31/10/2024 directement contact auprès d'habitants

Questions diverses :

Stérilisation des chats : courrier du syndicat SM3V. la commune aurait une vingtaine de chats à faire stériliser.

Vitesse à Aurenque : La route qui traverse Aurenque est dans la compétence de la Communauté de Communes. Nous allons leur demander d'étudier la mise en place de ralentisseurs.

Route du lac : de nombreux trous entre Aurenque et Courneil : faire enrobé à chaud avant l'hiver.

Fin de la séance à 22 h 15

Signature du secrétaire



Du Maire

